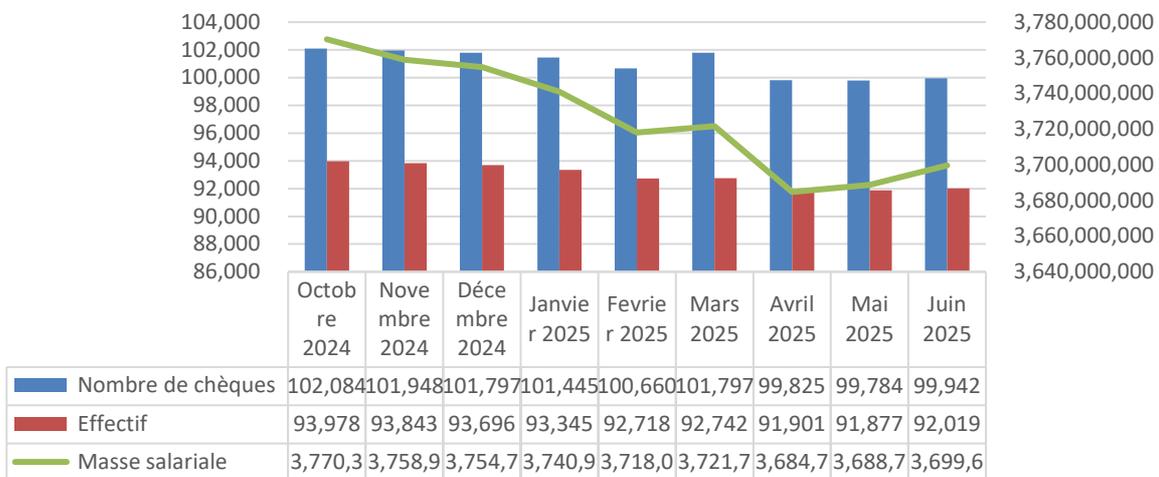


RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUÉS SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE MOIS DE JUN 2025

Au 30 juin 2025, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de mai, une légère augmentation de l'effectif et de la masse salariale. Elle fait état d'un montant de **trois milliards six cent quatre-vingt-dix-neuf millions six cent soixante-deux mille trois cent trente & 42/100** Gourdes (**3, 699, 662,330.42**) pour **99,942** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **92,019** employés dont **27 637 femmes**, soit **30.03 %**. Le paiement par virement bancaire est passé de **28.16 à 28.40%**, ce qui représente une augmentation de **0.24 %**. Le paiement par chèque est constaté au MPCE, au MDE (particulièrement au SNGRS), à la PNH et aux FADH, au MHAVE, au MENFP, au MCFDF, au MJSAC et au Sénat.

Evolution de l'effectif et de la masse salariale Octobre 2024- juin 2025



Au cours de ce mois, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) ont généré trois cent soixante-douze (**372**) nouveaux postes occupés par **141 femmes** et **231 hommes** pour un montant de dix-huit millions trois cent cinquante-deux mille neuf cent cinquante & 00/100 Gourdes (**18, 352,950.00**).

Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de **deux cent quatorze (214)** employés dont **67 femmes**. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations



RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUES SUR LA FEUILLE DE PAIE JUN 2025

s'élève à **neuf millions quatre cent soixante-douze mille deux cent & 00/100 Gourdes (9, 472,200.00)**.

Comparaison en glissement annuel

Par rapport au mois de juin 2024, une baisse de **quatre mille quatre-vingt-sept (4,087)** emplois et de **cent quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent dix-huit** Gourdes et 34/100 (**142, 499,918.34**) est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.

Pour le mois juin 2024, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), avaient donné lieu, à cent quarante-six (**146**) nouveaux postes occupés par **74** femmes et **72** hommes pour un montant de **cinq millions huit cent cinquante-huit mille sept cent & 00/100 Gourdes (5, 858,700.00)**.

Quant aux mouvements de cessation, ils concernaient un effectif de mille quatre cent soixante-douze (**1,472**) employés dont **330** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élevait à **soixante-cinq millions huit cent quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-trois & 33/100 Gourdes (65, 845,983.33)**.